Les Elections Sénatoriales

LE RETOUR DE M. CLEMENCEAU

Paris, 4 janvier. — M. Clémenceau, président du Conseil, de retour du Var, est arrivé ce matin, à la gare de Lyon, par le rapide de 10 heures 40.

Il a été reçu sur le quai de la gare par diverses personnalités politiques, parmi lesquelles M. Maujan, le nouveau sénateur de la Seine.

M. Clémenceau, après s'être rendu à son domicile, est revenu au Ministère de l'Intérieur où il a repris la direction des affaires de son département.

LES TROIS DOYENS

Les trois doyens du Sénat sont réélus : MM. Poriquet, dans l'Orne, 93 ans ; Huguet, dans le Pas-de-Calais, 87 ans ; de Freycinet, dans la Seine, 81 ans. Comme notre président du Conseil nous paraît jeune avec ses 68 ans !

MM. Poriquet, Huguet et de Freycinet appartiennent au Sénat depuis que le Sénat existe, c'est-à-dire depuis le 30 janvier 1876, depuis trente-deux ans. Faire le compte des présidents de la République, des président du Conseil, des ministres qu'ils ont vus paraît une tâche impossible. Les uns et les autres sont trop.

Depuis la mort de M. Fayard, sénateur de la Drôme, qui avait trois mois de plus que lui, M. Poriquet est le doyen du Sénat. C'est un Parisien, propriétaire, docteur en droit ; il fut magistrat de 1852 à 1873. Il appartient à la droite.

Il prononça, à la rentrée de janvier, le discours d'usage au Sénat. Encore vaillant d'esprit, M. Poriquet n'a plus la disposition de ses jambes. Le fauteuil présidentiel dut être amené jusqu'à lui dans la Galerie des Bustes ; c'est par un plan incliné qu'il fut porté jusqu'au bureau présidentiel.

M. DE SELVES RESTERA PRÉFET DE LA SEINE

Le Préfet de la Seine comme on le sait a été élu sénateur, hier, et on s'est posé cette question de savoir s'il conserverait ses fonctions de préfet. Nous avons déjà appelé au moment de la candidature de M. de Selves, le précédent que voici : le même cas s'est déjà présenté en 1879, époque à laquelle M. Héroldeu, sénateur, trois ans auparavant fut néanmoins nommé préfet de la Seine, fonction qu'il conserva jusqu'en 1882, date de sa mort. Aucune loi n'étant intervenue depuis les fonctions de préfet et le mandat de sénateur, ne sont pas incompatibles, M. de Selves peut par conséquent rester préfet. La presse croit savoir que M. de Selves résolu de terminer les grandes questions que le conseil municipal doit encore examiner notamment celle des transports commun celle des eaux, celle des grands travaux de Paris, conservera ses fonctions de préfet.

DÉCLARATIONS DE M. ADOLPHE CARNOT

Paris, 4 novembre. — M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance Républicaine démocratique, interviewé par un rédacteur de l'« Agence Fournier », a déclaré qu'il considérait le résultat comme satisfaisant.

Il constate, avec plaisir, la défaite des socialistes et des progressites, et il estime que l'esprit du Sénat restera le même, et que les réformes recevront une solution satisfaisante, notamment les retraites ouvrières, qui aboutiront, mais avec d'importantes modifications au projet élaboré par la Chambre.

QUELQUES INTERVIEWS

M. Ch. Benoist

Interrogé par un de nos confrères, le distingué député de Paris, a fait les déclarations suivantes :

Si les statistiques ministérielles disent vrai, le parti radical et radical-socialiste gagne vingt sièges au Sénat. Il y tera désormais tout ce qui lui conviendra, comme à la Chambre. Alors à quoi bon un Sénat ?

Laissez-moi noter que ce gain du parti au pouvoir ne m'étonne pas outre mesure. Tous les départements ne témoignent pas d'une aussi belle indépendance que les Vosges où M. Méline a pu, en dépit d'une pression gouvernementale énorme, se faire réslire brillamment avec toute sa liste. Il y a des départements comme le Rhône où un préfet à poigne, tel que M. Lutaud, n'a pas trop de peine à imposer ses candidats. M. Clémenceau lui-même a dû, à la tribune de la Chambre, blâmer les procédés de M. Lutaud, mais il en profite.

M. Félix Roussel

conseiller municipal de Paris et qui était candidat au scrutin du 3 janvier, donne son opinion en ces termes :

Presque tous les sénateurs sortants ont été réélus grâce à ces comités et à la discipline des comités politiques. Cela m'a confirmé dans l'opinion — que j'avais déjà — qu'en dehors de ces groupes ou de ces comités, il est presque impossible d'être élu.

Et M. Félix Roussel a ajouté qu'un indépendant comme lui n'a aucune chance de succès, quand il se trouve devant une de ces organisations ; c'est pourquoi il s'est retiré au second tour.

M. Henry Maret, ancien député

M. Henry Maret, ancien député, qui était candidat dans la Seine dit de son côté :

— Les élections d'hier sont un triomphe pour le gouvernement, qui s'est servi des mêmes procédés que l'Empire... On peut donc dire que l'Empire est fait.

L'OPINION DES JOURNAUX

Nous donnons ci-dessous les appréciations des principaux journaux de Paris sur les résultats des élections sénatoriales :

L'« Action ». — De M. Henri Bérenger :

Le suffrage restreint de 1909 vient de confirmer, sans contestation possible, les volontés de démocratie laïque et sociale affirmées par le suffrage universel de 1906.

La République, telle que nous la comprenons, régime de libre pensée et de bien-être populaire apparaît comme définitivement fondée par la nation elle-même.

L'« Aurore ». — De M. Vuillaume :

La caractéristique du vote d'hier, c'est le triomphe de l'idée républicaine. Jadis, le Sénat passait à tort ou à raison, pour le rempart de la réaction. Fort heureusement, ce temps est loin. La République ne compte pas, aujourd'hui, de plus zélés défenseurs que les membres de l'assemblée du Luxembourg. Chaque renouvellement a accru leur nombre.

« Le Radical ». — Editorial :

Le Gouvernement peut marcher de l'avant. La France vient, par la double victoire d'hier, de lui donner la plus nette et la plus franche des approbations.

« Le Rappel ». — Editorial :

Jamais la candidature officielle ne s'était étalée avec une impudence aussi ingénue. La fin a justifié tous ces mauvais moyens. M. Clémenceau rentre au Sénat, sur les épaules de ses fonctionnaires, escorté de M. Maujan et suivi de MM. Méline et Ribot. A eux quatre, ils font exactement les trois mousquetaires du progressisme triomphant.

Quant à nous, nous considérons comme mauvaise journée celle qui a vu mordre la poussière aux excellents démocrates que sont Méric et Sigallas. Ils ont succombé dans une lutte inégale, mais ils ont succombé noblement.

« L'Echo de Paris ». — De M. Garapon :

Il y aurait vraiment quelque naïveté à se montrer surpris des résultats du scrutin de dimanche. L'indifférence de l'opinion, la docilité du suffrage restreint ne permettaient pas d'en espérer d'autres.

« La République Française ». — De M. Frédéric Clément :

Le Sénat n'est plus là pour calmer avec un fébrifuge les accès de pathologie électorale de la Chambre. Que la Chambre, au moins le sache. A partir de demain, quand elle votera, contre sa conscience, toutes les inanités qu'elle a votées jusqu'ici — en se disant et en disant même tout haut que le Sénat les arrêterait au passage — elle les aura votées « pour de bon ». Le Sénat n'arrêtera plus rien.

« La Libre Parole ». — De M. Drumont :

.. Le délégué, remarquez-le, ne peut agir d'une façon différente. Aurait-il même une conscience d'airain qu'elle ne lui servirait à rien ; il est pris dans un système ; il ne briserait pas le système en se débattant contre lui ; il nuirait à de petits intérêts, sinon légitimes, du moins excusables.

Au fond, ce système, nous l'avons dit bien souvent, c'est l'impérialisme romain, la merveilleuse mécanique administrative, avec une musique de chevaux de bois autour jouant les grands airs de 89.

« Le Gaulois ». — De M. Desmoulins :

M. Clémenceau est victorieux ; peut-être estimera-t-il qu'il l'est trop, car il ne rencontrera plus dans la Chambre haute les résistances qui lui permettaient de gagner du temps en ajournant l'exécution de son programme. De son côté, la majorité du Palais-Bourbon n'appréhende pas sans quelque appréhension qu'il ne lui faut plus compter sur le Sénat pour refréner son ardeur et réparer ses fautes volontaires.

« L'Eclair ». — De M. E. Judet :

Le Bloc était déjà maître dans l'ancien Sénat, dans le nouveau, après les élections d'hier, il régnera autocratiquement.

Le *Temps* :

Le scrutin d'hier est des plus clairs. C'est en première ligne la démonstration que le péril de droite n'est qu'un vain mot. Jamais peut-être les espérances de la réaction monarchique n'avaient apparu plus puériles. Les électeurs sénatoriaux ont signifié aux adversaires du régime républicain qu'ils n'ont pas à escompter plus longtemps la moindre défaillance du pays à cet égard.

Ils ne se sont pas prononcés avec moins de résolution contre le socialisme révolutionnaire. C'est lui qui est le véritable vaincu d'hier. A Paris et dans le Var, notamment, le sens de l'élection ne peut prêter à aucune équivoque. C'est principalement sur l'attitude du gouvernement en face des antipatriotes et de leurs alliés, les socialistes unifiés, que le suffrage sénatorial avait à faire connaître son sentiment.

La *Liberté* :

Nous savions d'avance que les élections sénatoriales seraient mauvaises : elles le sont. Les préfets ont peut-être même élu plus de sénateurs blocards que ne l'eût désiré le pouvoir. Ils ont eu la main trop lourde. Le clémencisme a mis toute leur poigne excessive au service du combisme, lequel fut appuyé avec un zèle qui, sans doute, passe les espérances de M. Clémenceau.

Les *Débats* :

Le résultat des élections sénatoriales devrait exciter un enthousiasme unanime dans les journaux avancés. En apparence, tout le succès de la journée est pour les radicaux-socialistes. Les modérés perdent du terrain, et plusieurs personnalités éminentes du parti progressiste sortent du Luxembourg où leur absence se fera plus d'une fois douloureusement sentir. Des hommes d'expérience et de travail comme M. Prevet, M. Gourju et leurs compagnons de lutte de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et du Rhône ne seront pas avantageusement remplacés par les politiciens que le bon plaisir des préfets à poigne a imposé aux délégués sénatoriaux.

L'*Intransigeant* (M. Bailly) :

La victoire radicale aura pour résultat, ne l'oublions pas, de consolider au pouvoir notre président, notre Premier, le Dictateur Clémenceau. Ce triomphe est le sien. Il n'a pas réussi que dans le Var. Sa politique vient de triompher dans toute la France. Son bail avec le pouvoir est renouvelé. Et cette fois c'est au moins un trois six-neuf qu'il aura signé avec l'immeuble de la place Beauvau.

Voilà le fait brutal, le fait intéressant, le fait important. M. Clémenceau vient de réussir les élections sénatoriales. A moins d'imprévu, *il fera les élections législatives.*

La *Croix* :

M. Clémenceau, luttant en réalité contre M. Combes, a cru utile de hurler plus fort que le loup : il n'a pas frappé sur son adversaire, il a porté ses coups sur « le papisme et la monarchie », qui n'avaient rien à faire là.

Le truc était à la fois ridicule et peu brave, et de plus il était superflu : sa candidature ultra-officielle suffisait à le faire élire.

L'*Univers* (M. François Veuillot) :

Le désastre subi par le parti progressiste et les progrès accomplis par le Bloc ont été déterminés surtout par cette logique implacable des événements que Gambetta nomma un jour « la justice immanente ».

Les progressistes ont payé hier les erreurs qu'ils avaient commises au pouvoir et la stérilité de leur opposition.

Alors qu'ils se flattent encore d'avoir gouverné sagement la France, ils sont battus aujourd'hui par la génération qu'ils ont formée.

LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC

Un triduum à Notre-Dame de Paris

Paris, 4 janvier. — Mgr Amette recevant le Comité catholique, a annoncé, pour les 14, 15 et 16 mai, le triduum en l'honneur de Jeanne d'Arc, à la suite de la cérémonie de béatification.

Un jeune soldat assassiné à Ypres

Horrible découverte. -- Le vol est le mobile du crime. -- Assommé à coups de bâton. -- Le parquet recherche l'assassin

Lundi matin, vers neuf heures, les tambours et clairons du bataillon du 3e régiment de ligne, en garnison à Ypres, étaient en train, comme de coutume, de faire leurs exercices de répétition dans le chemin de ronde du boulevard extérieur, entre la porte de Lille et le quartier du Hoornwerk, lorsque pendant un moment de repos, un des soldats pénétra dans une prairie dépendant de l'Ecole de Bienfaisance de l'Etat.

DÉCOUVERTE DU CADAVRE

Tout à coup, il aperçut devant lui un horrible spectacle. A quelques pas de l'entrée, le long de la haie, un militaire du 3e de ligne gisait sur le dos, la tête considérablement gonflée et fracassée ; sa tunique avait été jetée sur lui et était ouverte, la chemise sortait du pantalon. A côté se trouvait un gros bâton.

Il n'y avait pas de doute, on se trouvait en présence d'un jeune militaire qui, ne connaissant pas encore les alentours de la ville, avait été, sous un prétexte quelconque, attiré dans ce lieu écarté et loin de toute habitation, puis avait été assassiné à coups de bâton après une lutte terrible, car le gazon et la terre indiquaient clairement qu'il y avait eu lutte, et enfin, dévalisé. Une première enquête sommaire confirma ces suppositions.

LA VICTIME

Le militaire assassiné était un nommé Emile Goethals, originaire de Wondelghem. Il faisait partie de la dernière levée, avait été incorporé au 3e de ligne et dirigé sur le bataillon tenant garnison à Ypres, où il était arrivé avec les nouvelles recrues le 16 novembre dernier.

A l'occasion de la Noël, il avait obtenu quelques jours de congé qu'il avait passé en famille et il venait de rentrer en garnison. Bon garçon, il n'était pas ce qu'on pouvait appeler un soldat intelligent, mais plutôt un esprit borné. Ainsi, il racontait à tout propos et se vantait d'avoir quinze francs sur lui dans une petite bourse en toile, qui se trouvait sur sa poitrine, sous sa chemise.

On peut donc croire que le vol a été le mobile du crime, et le désordre des vêtements indique que l'assassin a voulu s'approprier la petite bourse en toile du malheureux soldat.

Cette bourse fut retrouvée dans le chemin de ronde du boulevard extérieur, à quelques distances du lieu du crime.

QUEL EST L'ASSASSIN?

Par qui le crime a-t-il été commis et à quel moment? Le crime a évidemment été commis par une personne qui savait que le jeune militaire était porteur d'une somme de quinze francs. Le moment du crime a probablement été dimanche, entre cinq et neuf heures du soir. A trois heures de l'après-midi, le jeune soldat était parti de la caserne à l'Esplanade, avec un compagnon, militaire comme lui. Après une promenade en ville, ils avaient bu un verre de bière dans un estaminet derrière l'église Saint-Martin, puis un second verre dans un estaminet de la rue de Menin.

Vers cinq heures, ils arrivèrent au coin de la rue de Lille, où ils se séparèrent, son compagnon voulant se rendre au Cercle Militaire, pour y passer la soirée. Ce dernier se rendit donc seul au Cercle Militaire, y passa la soirée, puis rentra à la caserne. L'infortuné Emile Goethals, était parti de son côté, par la rue de Lille. Qu'arriva-t-il après cette séparation? Fut-il accosté par un autre militaire ou par un individu au courant de ses habitudes qui, au cours d'une promenade l'a conduit dans cet endroit retiré? Est-il entré dans un estaminet ou dans une maison quelconque où il a raconté son histoire des quinze francs? Autant de points que la justice devra éclaircir.

L'ENQUÊTE DU PARQUET

Dans la matinée le Parquet s'est rendu sur les lieux du crime et dans l'après-midi, le commissaire de police Vandenbraambunche, aidé de l'autorité militaire, a passé l'inspection de tous les effets des militaires casernés au 3e de ligne. Une tunique et un pantalon portant des tâches suspectes, ont été saisis pour être soumis à une analyse. L'arme du crime sera également soumise à l'examen d'experts dans le but d'y retrouver, si possible, des empreintes digitales. C'est un gros bâton provenant, semble-t-il, d'une perche brisée.

Le cadavre du malheureux soldat a été transporté à l'hôpital civil.

Les cotes commerciales

Parmi les innovations apportées au Journal de Roubaix, au début de cette année 1909, nous signalons la suivante, qui a un intérêt tout particulier pour le commerce.

Grâce à la collaboration de la Maison Seynaeve et Cie, de Tourcoing, nous avons réuni dans une sorte de tableau synthétique, les différents renseignements, épars un peu de tous côtés, concernant les fluctuations de cours des principales marchandises que les industriels et commerçants désirent suivre au jour le jour.

D'un seul coup d'œil, nos lecteurs pourront ainsi se rendre compte de la situation des grands marchés de production et en tirer toutes les déductions que leur dictera leur expérience des affaires.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces indications seront données avec la plus scrupuleuse exactitude et la plus consciencieuse impartialité. Notre unique préoccupation est en ceci comme en toutes autres choses, de renseigner vite et bien tous ceux qui nous font l'honneur de lire quotidiennement le Journal de Roubaix.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

A la filature de M. Valentin Roussel

Nous avons dit que trente ouvriers fileurs et rattacheurs de la filature de M. Valentin Roussel, rue de la Paix, s'étaient mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire concernant le numérotage des fils, augmentation qui leur donnerait 25 à 30 centimes de plus par jour, d'après ce qu'ils nous ont déclaré.

Une entrevue a eu lieu, lundi, entre patrons et ouvriers. Tout fait prévoir qu'une entente interviendra dans un bref délai.

Un bon patron ne laissera pas échapper l'annonce d'un bon employé.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN PRÊTRE SOCIAL

M. l'abbé Podvin quitte Roubaix

Ainsi que nous l'avons annoncé, le matin du 1er janvier, M. l'abbé Podvin, vicaire à l'église Saint-Sépulcre, est appelé par l'autorité diocésaine à la tête de la populeuse paroisse de Lesquin.

Cette nouvelle imprévue n'a pas été sans causer une profonde émotion dans tout le quartier de l'Epeule, où le zèle éclairé de cet homme d'action, véritable prototype du prêtre des temps modernes, était si apprécié. Depuis quatre jours, c'est à son domicile, rue Descartes, un interminable défilé de

M. L'ABBÉ PODVIN

personnes, de personnes du peuple surtout — c'était surtout de celles-là qu'il s'occupait — venant lui exprimer les regrets émus que leur cause son départ.

Il y avait dix ans, que M. l'abbé Podvin était à Roubaix. Dans la chaire de Saint-Sépulcre il s'affirma, dès le premier jour, orateur d'une belle et forte éloquence, sachant présenter les vérités de la religion, sous un jour puissant et fécond, dans une langue châtiée et fleurie. Le jeune vicaire sortait du professorat, où il avait passé une huitaine d'années après avoir conquis le diplôme de licencié ès-lettres.

M. l'abbé Podvin, homme d'œuvres par excellence, aimant les ouvriers, s'intéressant à leur vie et à leurs légitimes espérances de mieux-être, était tout désigné pour être placé à la tête de la Maison Saint-Louis. Bientôt, grâce à sa féconde initiative, elle devenait, sous le nom d'Institut populaire de l'Epeule, un centre vivifiant d'action sociale, une véritable Maison du Peuple, où prirent leur siège de multiples et diverses œuvres créées en vue du bien-être moral et matériel des travailleurs.

Les nombreuses sociétés, près de trente, abritées par l'Institut Populaire de l'Epeule, groupent de nombreux adhérents très assidus ; ils sont, aujourd'hui, seize cents. En voici la sèche énumération :

C'est le syndicat des employés, fondé à l'I. P. et qui, depuis, a changé de siège, des Cercles d'études religieuses et sociales, l'un pour hommes, l'autre pour dames, le Secrétariat du peuple qui donne gratuitement aux ouvriers des consultations judiciaires et leur indique les démarches à faire dans quantité de cas ; la Jeunesse Prévoyante de l'Epeule, société de secours mutuels et de dotation ; la Providence du Foyer, société d'assurance collective en cas de décès, les œuvres si florissantes des Jardins Ouvriers, et de l'Enseignement ménager, la Mutualité Maternelle, la Caisse des Conscrits, l'Œuvre du Trousseau, complément de la Jeunesse Prévoyante, le Bon Foyer, société de secours en cas de maladie, pour les jeunes hommes et la Bonne Famille pour les jeunes filles, la Maison de Campagne du boulevard de Reims, des sociétés de cartes, de boules, de billard. Nous en passons.

Depuis quelque temps, M. l'abbé Podvin caressait un nouveau et intéressant projet ; après avoir donné aux ouvriers des jardins, il rêvait de leur donner des habitations. Cet homme entreprenant et qu'aucune difficulté ne rebutait, était à la veille de mettre sur pied ce grand projet de maisons ouvrières.

Son successeur, non encore désigné jusqu'à présent, voudra, sans aucun doute, le conduire à bien, comme il continuera l'œuvre importante créée de toutes pièces par celui dont il va reprendre la lourde charge.

Dimanche, M. le chanoine Debacker, curé de Saint-Sépulcre, s'est fait, en chaire, l'interprète de la population de l'Epeule pour exprimer les très vifs regrets que cause le départ de M. l'abbé Podvin, dont il a fait un bel éloge.

Le prêtre modèle qui va quitter Roubaix y laissera un souvenir impérissable, celui du bien qu'il a semé à pleines mains. Nous faisons des vœux pour le succès de son ministère à Lesquin, où il trouvera tant d'occasions de dépenser son zèle apostolique et social.

La Révision de la liste Électorale

Les demandes en inscription sur la liste électorale de 1909 seront reçues à la Mairie de Roubaix, à partir de ce jour.

Les intéressés doivent se présenter, le plus tôt possible, munis des pièces justificatives indiquées ci-dessous : 1° Extrait de naissance ou livret de mariage ; ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation ; livret militaire ou certificat d'exemption. — 2° Récépissé de changement de domicile civil, ou pièce justifiant d'une durée de résidence de 6 mois à Roubaix. (Livret ou quittances de loyer, bail, etc). Les naturalisés devront produire, en outre, leur acte de naturalisation.

Les fils d'étrangers, non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, un extrait de leur acte de naissance et avoir 21 ans révolus au 31 mars 1909.

MARIAGE. — En l'église Saint-Martin, a été célébré, lundi, à onze heures et demie, le mariage de Mlle Gabrielle Facques, fille de M. et Mme Victor Facques-Leduc, marchands de nouveautés, avec M. Emile Lecat, fils de Mme veuve Lecat Contamine, rentière, à Tourcoing.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Isidore Facques, de Roupy (Aisne) et Charles Facques, fabricants, ses oncles ; pour le marié, MM. Victor et Paul Lecat, négociants, ses frères.

M. l'abbé Lecat, vicaire à Quesnoy-sur-Deûle, parent du marié, a donné la bénédiction nuptiale et a adressé une allocution aux nouveaux époux. Pendant la cérémonie, M. Jules Broquet, maître de chapelle, a chanté l'« Ave Verum » de Maréchal, et M. Valéry Waelès, ami de la famille, l'« Inviolata », de Panseron, et la « Méditation religieuse » de Pessard. M. Bacquart, professeur de violoncelle au Conservatoire, a interprété l'« Ave Maria » de Cherubini ,et le « Largo » de José-Maria Leclercq. L'orgue était tenu par M. Gustave Meyer.

UNE FÊTE DE CHARITÉ DANS LES QUARTIERS DE LA GARE DU PILE, DU SARTEL, DES TROIS-PONTS ET DE LA PLACE CARNOT. — Un Comité vient de prendre l'initiative, d'organiser une grande fête de charité, au profit de l'œuvre de la Bouchée de Pain, le 30 mai prochain (Pentecôte), dans les quartiers de la gare du Pile, du Sartel ,des Trois-Ponts et de la place Carnot.

A cette occasion, M. Eméri Teirlynck, aéronaute, dont on se rappelle la belle conduite au Maroc, fera une ascension , à six heures du soir, place Carnot, accompagné de Mr Alfred Desquiens, président du Comité. Il y aura, en outre, un grand carrousel en voiture, auquel de jolis prix sont réservés. Cette fête, dont le but est uniquement philanthropique, obtiendra certainement beaucoup de succès.

NÉCROLOGIE. — Une femme de bien vient de disparaître. Mme Desrousseaux-Defrenne, est morte, lundi, à l'âge de 70 ans.

Au mois de février dernier, lors des noces d'or de M. et Mme Desrousseaux-Defrenne, nous avons eu l'occasion de parler des vertus de la défunte, de sa grand charité surtout, qui faisait d'elle la providence des malheureux. Longtemps elle s'occupa tout spécialement des œuvres de protection de l'enfance.

Les funérailles de Mme Desrousseaux-Defrenne auront lieu, jeudi, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Nous prions M. Desrousseaux-Defrenne et sa nombreuse famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

— On annonce également la mort d'une religieuse du Couvent de la Visitation, boulevard de Strasbourg, sœur Claude-Marie, née Apolline Pipart, décédée hier, à l'âge de 73 ans. La vénérable défunte n'était point cloîtrée, mais chargée des relations avec l'extérieur. Originaire de Néchin, elle y possédait encore une sœur plus que nonagénaire et deux autres à Roubaix.

Ses funérailles auront lieu, mercredi, à huit heures, en la chapelle du couvent, puis la levée du corps sera faite par le clergé de la paroisse, qui le conduira directement au cimetière.

LE REPOS HEBDOMADAIRE A L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS DE LA RUE DE ROME. — Un arrêté municipal, considérant qu'il y a lieu d'assurer le repos hebdomadaire au personnel de l'établissement de bains de la rue de Rome, décide que cet établissement sera fermé hebdomadairement du dimanche midi au lundi midi.

UNE ARRESTATION POUR PORT D'ARME PROHIBÉE. — Un cordonnier de la rue Turgot, Camille Delbaut, 23 ans, a provoqué, lundi soir, une scène de désordre, au domicile de ses parents, impasse du Gaz, 2, scène que a movité l'intervention de la police.

Vers six heures, les agents Vanmarcke et Stadler, du 4e arrondissement, informés que le jeune homme voulait se livrer à des violences sur son père et sa sœur, se rendirent chez lui, mais le perturbateur était parti après avoir brisé complètement le poêle de la maison et différents objets.

Les agents, l'ayant rencontré à l'angle de la rue Jacquard, le mirent en état d'arrestation. Ils le fouillèrent aussitôt, et l'ayant trouvé porteur d'un revolver chargé de trois balles, le conduisirent au dépôt, où il fut écroué.

PHONOLIST, piano électrique de salon, se joue aussi à la main. Merveille d'art et de mécanique. Jeu artistique incomparable des plus grands pianistes. Maison SCRÉPEL, 138, Grande-Rue Roubaix. 1101-4

LES CAMBRIOLEURS A L'ÉPEULE. — Des malfaiteurs ont tenté de cambrioler, dans la nuit de dimanche à lundi, l'établissement de MM. Gaillard, père et fils, constructeurs, rue du Vivier, 10. Dérangés dans leur opération, ils prirent la fuite sans rien emporter, et sans prendre la précaution d'éteindre une bougie qu'ils avaient allumée sur le sol, et qui communiqua le feu à une meule à polir, qu'on a trouvée en partie consumée. A l'intérieur du bâtiment, plusieurs carreaux ont été brisés et quelques portes détériorées.

BONNE NOUVELLE. — Aujourd'hui **mardi 5 janvier**, vente réclame mensuelle des **coupes, coupons et articles déclassés.** Rabais énormes. Maison **Rammaert-Jeu**, 23, Grand'Place, à Roubaix. 58652-d

UNE CARTOMANCIENNE POURSUIVIE. — Une diseuse de bonne aventure, Léonie Delhaye, femme Vandroegenbroeck, 32 ans, demeurant en logement rue des Halles, 1, a été surprise par M. Dequesne, commissaire, chef de la sûreté, au moment où elle attroupait les curieux, hier vers dix heures et demie du matin, au boulevard Gambetta. Elle a été l'objet d'un procès-verbal.

COUVERTURES LAINE. — Grand choix de couvertures laine blanche. — Couvertures couleurs pure laine, haute nouveauté. — Edredons américains. — Couvre-pieds. — Courtes-pointes, etc., etc... **Maison Spéciale de Blanc**, Robichez-Hottiaux, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, près de la Nouvelle Maison des Œuvres, Roubaix. La **Maison Spéciale de Blanc** vend la flanelle « Sécuritas » confectionnée et au mètre. 58533

PROCÈS-VERBAL pour outrage public à la pudeur a été dressé par M. Grimaldi, commissaire de police du 3e arrondissement, à Louis Meurisse, 48 ans, contremaître de peignage, rue de Lense, 40, qui s'est livré, lundi, à deux heures du matin, à des gestes obscènes dans un estaminet, en présence de plusieurs femmes et de consommateurs.

CHICORÉE PASTEUR, garantie absolument pure 846

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'atelier de construction de M. Jules Martel, au faubourg, M. César Vangeluwe, 25 ans, rue de Lille, 152, à Mouvaux, s'est fait des ruptures fibrillaires des muscles intercostaux en frappant du marteau ; quinze jours de repos, docteur Lepers. — A la filature de MM. Lemaire et Dillies, un homme de peine, M. Léon Lonneux, 27 ans, rue Guyot, 5, a eu le gros orteil droit écrasé par une caisse qu'il manœuvrait ; quinze jours de repos, docteur Desbonnets. — A la fonderie de M. A. Bondt et Cie, M. Georges Davron, 24 ans, rue Saint-Antoine, cour Devallée, a été blessé à la main gauche par la chaîne d'une grue ; quatre semaine de repos, docteur Lepers.

VOTRE FOIE, VOTRE ESTOMAC, VOS INTESTINS ne remplissent pas leurs fonctions d'une façon normale et régulière. Appelez à votre secours la Pilule Sibone. Elle est le remède bienfaisant par excellence. 58463

ENTERREMENTS DU MARDI 5 JANVIER 1909. — M. Emile Delattre, neuf heures et demie, église de Lannoy. — Dame Augustine Bareux, Fille de Charité de Saint-Vincent de Paul, en communauté Sœur Augustine, neuf heures et demie, église Saint-Martin.

CROIX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un camionneur de M. Narguet, M. Alexandre Cocheteux, 34 ans, rue de la Fontaine, à Croix, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant de son camion. Douze jours de repos ; docteur Barroyer. — A l'usine à gaz, M. Emile Kestelyn, 34 ans, chauffeur, 30, rue de Lille, à Croix, s'est fait un effort en tirant une cornue. Huit jours de repos ; docteur Barroyer.

LA CONSTIPATION engendre l'empoisonnement du sang. Combattez-la par la **PILULE SIBONE.** 58465

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de MM. Monnoyer et fils, entrepreneurs, M. Narcisse Delbecque, 27 ans, de Flers-Breucq, s'est donné un coup de marteau au front en perçant des trous dans le mur. Dix jours de repos ; docteur Liénard.

PIED FOULÉ. — A la Filature du Nord, M. Henri Blondeau, 20 ans, rue Pasteur, s'est fait une entorse au pied droit en sautant en bas du mur de la citerne du condenseur. M. le docteur Liénard a prescrit trois semaines de repos.

DEMANDEZ PARTOUT BOCK TARTARAT
Bureau : 6 contour St-Martin, Roubaix. Tél. 20.28

LANNOY

LEERS

UNE TORCHE VIVANTE

L'ÉTAT DE LA VICTIME EST INQUIÉTANT

Un affreux accident, dont les conséquences peuvent être fatales s'est produit dimanche soir, hameau du Vert Bois, chez M. Camille Tjantele, cabaretier.

La femme de celui-ci, Julie Bataille, âgée de 57 ans, vaquait dans sa cuisine aux soins du ménage pendant que son mari se trouvait dans le débit en compagnie de deux consommateurs.

A un certain moment, il était environ 7 heures, Mme Tjantele dut prendre à la main la lampe à pétrole pour chercher un objet, mais son pied ayant glissé sur le carrelage sa lampe lui échappa des mains pendant que instinctivement elle se retenait à sa machine à tricoter pour éviter une chute.

Son élan fut si brusque qu'elle fit basculer la machine qui se renversa sur elle, pendant que le dangereux liquide communiquait le feu aux vêtement de la pauvre femme incapable de se mouvoir emprisonnée qu'elle était sous sa machine.

A ses cris d'effroi, son mari et les deux consommateurs présents s'élancèrent dans la cuisine où un terrible spectacle les attendait. Mme Tjantele n'était déjà plus qu'une véritable torche vivante et sans la promptitude du secours, elle aurait infailliblement été brûlée vive.

Après bien des difficultés, les flammes furent éteintes, mais la victime avait les jambes, ainsi qu'une partie du ventre et du dos affreusement brûlées.

M. Tubon, médecin, appelé en hâte, vint donner ses soins à Mme Tiantele dont l'état est grave. Une issue fatale étant à redouter, la victime de ce terrible accident a reçu les derniers sacrements lundi dans la journée. Néanmoins, malgré la gravité de son état tout espoir de la sauver n'est pas perdu.

Les époux Tjantele ont trois enfants de 12, 10 et 8 ans. La nouvelle du terrible malheur qui les frappe a causé dans la commune et notamment dans le quartier du Vert Bois, où ils jouissent de l'estime générale, une vive émotion.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE SUCRE BEGHIN 636-A

CYSOING

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

L'ACCIDENT DE CHASSE DU BOIS. — Nous avons signalé l'accident dont a été victime au cours d'une partie de chasse organisée dans le bois de Sainghin, M. Pierre Pradalier, douanier de la brigade locale. L'état de l'infortunée victime est resté stationnaire. M. le docteur Painblanc, occuliste, à Lille, lui continue ses soins. Jusqu'ici le plomb qui s'est logé dans l'œil, n'a pas encore été extrait de l'organe. Le médecin considère dès maintenant, comme perdu, l'œil atteint par le projectile.

ÉTRENNES AUX EXPULSÉES

Roubaix. — Mme Cavrois-Mahieu, 200 fr. ; Mme Paul Masurel, 10 fr. ; Mme Léon Voreux, 10 fr. ; Mme Cavrois-Lagache, 20 fr. ; Mme Paul Motte, 5 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; Anonyme, 20 fr. ; Mme Eugène Delattre, 5 fr. ; Mme Emile Motte, 10 fr. ; Mme Georges Masurel, 20 fr. ; Mme Jules Delattre, 5 fr. ; Mme René Masurel, 10 fr. ; Mme Leclercq-Motte, 5 fr. ; Mme Léon Cavrois, 20 fr. ; Mme Auguste Wattinne, 5 fr. ; Mme Léon Scrépel, 20 fr. ; Mme Segard-Masurel, 5 fr. ; Mme Dazin-Eloy, 10 fr. ; Mme Auguste Cavrois, 20 fr. ; Mme Pollet-Ternynck, 10 fr. ; Mme Charles Toulemonde, 10 fr. ; Mme Prouvost-Ghesquier, 10 fr. ; Mme André Heyndrickx, 5 fr. ; Mme Ernest Rousel, 10 francs ; Mme Mulliez-Duchatelet, 10 fr. ; Mme Eugène Motte, 10 fr. ; Mme Edmond Lefebvre, 10 fr. ; Anonyme, 20 fr. ; Mme Emile Masurel, 20 fr. ; Mme Victor Valentin, 20 fr. ; M. et Mme Justin Ruffelet, 10 francs ; M. Auguste Bayart, 50 fr. ; Mme Prouvost-Delerue, 10 fr. ; Mme Lepoutre-Wibaux, 10 fr. ; M. et Mme Edouard Vernier, 10 fr. ; M. et Mme Louis Lepoutre, 10 fr. ; Mme Pennel-Wattinne, 10 fr. ; M. et Mme Jules D'Halluin, 5 fr. ; M. et Mme Paul Vandenberghe, 60 fr. ; M. et Mme Albert Lorthiois, 20 fr. ; M. et Mme Auguste Pennel, 5 fr. ; M. et Mme Louis Dubar, 200 fr. ; M. et Mme Edouard Bleuze, 5 fr. ; Mme Réquillart-Duthoit, 10 fr. ; Mme Louis Cordonnier, 10 fr. ; M. Louis Ferrier, 10 fr. ; Mme Charles Mazure-Wattinne, 100 fr. ; M. et Mme Bayart-Toulemonde, 10 fr. ; M. et Mme Arnould-Delcourt, 5 fr. ; M. et Mme Edmond Leroux, 5 fr. ; M. et Mme Toulemonde Parent, 20 fr. ; M